

330
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DU PLAN

DIRECTION DE LA PLANIFICATION

**PROJET DE DEVELOPPEMENT SOCIAL
POUR LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE**

Projet de Programme de travail

gello JUILLET 1998

I. CONTEXTE

Dans le cadre de la réalisation des objectifs du IX^e Plan d'Orientation pour le Développement Economique et Social 1996/2001 en matière de lutte contre la pauvreté, le Gouvernement du Sénégal a mis en place un Programme de Lutte contre la Pauvreté (PLP) dont l'objectif principal est de répondre aux besoins et préoccupations de ceux qui, pour diverses raisons, ne bénéficient pas des résultats de la croissance en raison de leur exclusion du processus de développement.

Ce programme va s'appuyer sur une stratégie de développement axée sur la promotion d'une croissance économique forte et durable et le renforcement des capacités des populations pauvres. Il va intervenir en priorité dans la zone rurale qui abrite près de 75% des populations démunies et va s'adresser particulièrement aux acteurs économiques du secteur informel qui est le secteur d'activités qui emploie le plus de populations pauvres ainsi qu'aux cibles femmes et jeunes qui sont les plus vulnérables.

Pour concrétiser la stratégie ainsi définie, le Gouvernement va mettre en place, en rapport avec la Banque mondiale et éventuellement d'autres partenaires au développement, le Projet de Développement Social pour la lutte contre la pauvreté en mettant un accent particulier sur la promotion des groupes cibles et l'amélioration du suivi des conditions de vie des ménages.

Pour les besoins de la formulation de ce projet, le Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan a mis en place un groupe de travail interministériel afin de coordonner le processus de préparation et d'animer la réflexion.

Le groupe de travail a produit un « **projet de rapport diagnostic** » qui sera soumis à l'appréciation des acteurs et partenaires dans le cadre d'un séminaire de validation qui aura lieu les 9 et 10 juillet 1998 à Saly Portugal. Ce document est accompagné d'une proposition de « **programme de travail** » comprenant les différentes activités à mener ainsi que les étapes correspondantes pour la finalisation de la formulation du projet. La réalisation de ces activités devrait permettre de sensibiliser davantage les acteurs et bénéficiaires dans le cadre d'un processus participatif en s'inspirant surtout des expériences en cours dans ce domaine.

II. ETUDES PREPARATOIRES/COMPLEMENTAIRES

La réalisation des activités planifiées relatives à la formulation du projet d'appui nécessitent la réalisation d'études complémentaires visant soit à faire le point sur certains aspects liés à la réalisation du programme d'activités soit à approfondir certaines questions pour mieux préparer les programmes d'actions.

A titre indicatif, on peut retenir les thèmes d'études ci-après :

1. Evaluation des systèmes de micro crédit et systèmes alternatifs de financement et de mobilisation de l'épargne (populaire) au Sénégal

Cette étude devrait permettre :

- de faire un tour d'horizon des pratiques existantes en matière de micro-crédit et de mobilisation de l'épargne locale ;
- d'apprécier les procédures de gestion et de recouvrement ;
- d'évaluer le dispositif institutionnel existant en faisant ressortir ses forces et faiblesses ;
- de déterminer les besoins en formation et en assistance et ;
- d'identifier les bonnes pratiques à partir desquelles on peut tirer des leçons et faire des recommandations.

9
- SNEC/BRS
- FIDA

2. Etude sur les possibilités d'emplois et de revenus des femmes dans le cadre des activités de gestion des ressources naturelles. L'étude vise à déterminer les opportunités d'emplois des femmes en fonction des potentialités des zones agro géologiques. Elle proposera des options viables pour élargir et diversifier les sources de revenus des femmes.

FIDA

3. Evaluation des besoins en équipement et infrastructures de base des femmes : Cette étude pourrait aider à orienter l'action vers les types d'équipement et ds'qui s'inscrivent dans une dynamique de lutte contre la pauvreté ;

4. Evaluation des expériences (en termes d'approches) menées en matière de lutte contre la pauvreté en matière d'activités productives (promotion de la micro et petite entreprise, des travaux HIMO, des travaux communautaires), d'infrastructures de base, (éducation, santé, approvisionnement et en eau potable) et de promotion des femmes et des jeunes ;

5. Recensement et synthèse documentaire des études sur la pauvreté en rapport avec les cibles femmes et jeunes (études, enquêtes, publication) disponibles tant au plan interne qu'international et relatifs aux problèmes de la pauvreté, à l'accès au crédit et/ou à l'emploi par les jeunes ;

6. Etude sur les formes d'organisations de Jeunes dans les villages et les quartiers

- diagnostic de la situation ;
- les différentes formes d'organisation des jeunes : forces et faiblesses (est-ce qu'elles sont adaptées aux préoccupations de lutte contre la pauvreté ;
- les capacités de mobilisation de fonds de ces organisations (autofinancement) ;
- les types d'activités génératrices de revenus adaptés à ces organisations ou aux jeunes pris individuellement ;

7. Diagnostic et détermination de la situation et des besoins des jeunes en fonction de la tranche d'âge à laquelle ils appartiennent

- * 14 - 19 ans,
- * 20 - 28 ans,
- * 28 - 35 ans.

8. Evaluation de l'impact de la régionalisation sur la conception et la mise en œuvre du projet ;

9. Evaluation du système de suivi des conditions de vie des ménages ;

forces et faiblesses, détermination des modalités de mise en place d'un mécanisme de valorisation et de pérennisation du système d'information en l'intégrant dans un programme articulé aux activités quotidiennes de la DPS et en l'adaptant aux besoins des différents utilisateurs ;

10. Identification et définition d'indicateurs pertinents (sectoriels, cibles) sur la mesure de la pauvreté et le suivi des conditions de vie des ménages ;

11. Exploitation des données de l'ESAM pour la mise à jour du profil de pauvreté du Sénégal et une analyse des indicateurs sociaux .

L'étude de la pauvreté au doit prendre en compte des variables d'intérêt telles que les revenus , la structure des dépenses et l'accès aux services de base (logement, éducation , soins de santé, eau , emploi).

Ces indicateurs de niveau de vie connaissent des variations qu'il faut suivre dans le temps. Ainsi, pour une meilleure prise de décision sur les conditions de vie des ménages, il est nécessaire d'actualiser le profil de pauvreté par l'exploitation des données de l'ESAM (1995) en lieu et place de celles de l'ESP (1991) .

12. Réalisation d'une enquête communautaire

La réalisation d'une telle enquête permettra de déterminer le niveau du stock d'infrastructures de chaque entité géographique et leur degré de fonctionnalité (offre et demande de qualité de services sociaux). Elle permettra également de disposer d'un système intégré de données au niveau des personnes, des ménages et de la communauté.

13. Préparation d'une enquête sur les priorités (ESP II)

Parallèlement à l'exploitation des résultats de l'ESAM, le travail va identifier les activités préparatoires pour la réalisation d'une deuxième enquête sur les Priorités ESPII qui sera mise en œuvre dans le cadre de l'exécution du projet.

14. Analyse des capacités institutionnelles (Etat, Collectivités locales, ONG/OCB), type de partenariat entre les différents acteurs et potentiel de pérennisation des actions de lutte contre la pauvreté ;

II. SEMINAIRES ET ATELIERS

Les séminaires et ateliers seront articulés avec les études complémentaires dans le cadre d'un processus itératif impliquant les bénéficiaires et les acteurs à la base afin de favoriser une validation et une appropriation des priorités retenues dans le cadre du projet.

Ces ateliers auront pour but notamment de :

- permettre une mise à niveau des différents partenaires de terrain sur les objectifs et enjeux du projet ;
- restituer les résultats des études ;
- associer les futurs bénéficiaires à l'élaboration du projet en vue d'une meilleure prise en compte de la demande.

Dans ce cadre, les séminaires et ateliers ci-après ont été identifiés :

2.1 Organisation d'ateliers régionaux d'information, de mise à niveau, de restitution et de validation des priorités retenues dans le cadre du projet ;

2.2. Séminaires de validation des résultats des études ;

2.3. Ateliers de formation en gestion de base de données (Accès) et en exploitation des enquêtes statistiques (SPSS, SAS), l'intégration de la dimension genre dans le système de planification du développement. Ces formations sont destinées au personnel de l'Administration et des autres secteurs impliqués dans le traitement, l'analyse et la gestion des bases de données pour permettre une meilleure maîtrise de ces différents aspects de l'exploitation des données.

2.4. Atelier d'élaboration du Cadre Logique d'Exécution du projet

2.5. Séminaire de validation du document de projet.

III. AUTRES ACTIVITES

3.1. Services de consultance

Dans le cadre de la mise en œuvre des différentes activités susmentionnées, le groupe de travail pourrait recourir à des services de consultants nationaux ou internationaux.

3.2. identification d'expériences intéressantes

Le groupe de travail s'efforcera de prendre connaissance et de s'inspirer des leçons tirées des expériences en cours aux niveaux national et international et qui peuvent enrichir la préparation du projet.